



SAINT-LOUIS

Agglomération

Terres d'avenir

- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tél : 03 89 70 90 70
Fax : 03 89 70 90 85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : www.agglo-saint-louis.fr

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques

Groupement de commandes : Non

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Marché réservé - Gestion d'un espace de réemploi à la déchetterie de Blotzheim et valorisation des produits et matériaux déposés – 2025 à 2027

4. Caractéristiques principales du marché :

La présente consultation concerne les prestations de gestion d'un espace de réemploi à la déchetterie de Blotzheim et de valorisation des produits et matériaux qui y seront déposés.

Le titulaire du marché sera tenu de gérer les filières sous hangar ainsi qu'un espace réemploi qui permettra de collecter des objets et matériaux qui seront revendus ou réemployés sur un site autonome géré directement par ses soins.

Saint-Louis Agglomération souhaite utiliser la commande publique pour contribuer à la cohésion sociale sur son territoire.

L'objet de ce marché est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de publics prioritaires à l'emploi.

Le marché est réservé à des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) et des structures du handicap mentionnées à l'article L. 5132-4 du code du travail, lorsqu'elles emploient une proportion minimale, fixée par voie réglementaire, de travailleurs défavorisés (article R2113-7 portant la proportion minimale à 50 %) en vertu de l'article L2113-14 du Code de la Commande Publique.

Code NUTS : FRF12

Lieu(x) d'exécution : Blotzheim (68730)



5. Classifications CPV :

La référence à la nomenclature européenne (CPV) associée à la présente consultation est la suivante :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
90514000-3	Services de recyclage des ordures ménagères

6. Durée du marché – Délais d'exécution

Le marché est conclu à partir de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2026. Par la suite, il pourra être reconduit de manière tacite 1 fois pour une période d'une année. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

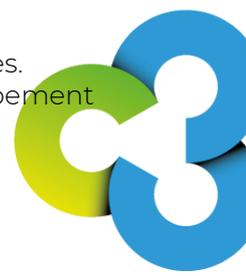
Le pouvoir adjudicateur pourra toujours décider de renoncer à la reconduction à condition d'en informer le titulaire au moins 3 mois avant la fin de chaque période annuelle de reconduction, et ce sans indemnité.

Il est précisé que le délai d'exécution sera fixé par ordre de service, notifié au titulaire. L'ordre de service de démarrage vaudra ordre de démarrer la période de préparation et par la suite, l'installation pour l'exécution des prestations du marché à compter du jour de l'ouverture de la déchetterie de Blotzheim « Recyparc du Liesbach ».

A titre d'information, la date prévisionnelle d'ouverture est fixée au 1er octobre 2025.

7. Conditions de la consultation :

- La visite de site : Non.
- Durée de validité des offres : 4 mois.
- Prestations divisées en lots : Non.
- Prestations divisées en tranches : Non.
- Les variantes sont exigées : Non
- Options au sens du droit européen :
Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique ;
Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique. La durée pendant laquelle ces nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché ;
Possibilité de reconduire le marché en application de l'article R.2112-4 du Code de la Commande Publique.
- Marché réservé : Oui.
Le marché est réservé à des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) et des structures du handicap mentionnées à l'article L. 5132-4 du code du travail, lorsqu'elles emploient une proportion minimale, fixée par voie réglementaire, de travailleurs défavorisés (article R2113-7 portant la proportion minimale à 50 %) en vertu de l'article L2113-14 du Code de la Commande Publique.
- Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.



- Modalités de financement :
Application des articles R.2191-3 à R.2191-63 du Code de la Commande Publique.
Modalités de paiement : virement administratif
Délai global de paiement : 30 jours
Dépôt obligatoire de la facture sur la plateforme chorus pro
Modalités de financement : les prestations sont financées par SAINT-LOUIS Agglomération.
- Les prix du marché sont fermes et révisables (article 7.3).
- Cautionnement et garanties exigées : sans objet.
- Une avance pourra être accordée dans les conditions prévues dans le CCAP : Non.

8. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant :
 - o La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;
 - o La liste des principales fournitures et/ou services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les références produites sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat
 - o Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
 - o Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique que le candidat mettra en œuvre pour la réalisation des prestations.
 - o L'attestation prouvant le statut de structure d'insertion par l'activité économique (SIAE) ou de la structure équivalente ou prouvant le statut d'ESAT, d'EA ou de structure équivalente (agrément délivré par la Direction Départementale du Travail).
- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation ou équivalent.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant.

9. Critères d'attribution :

Rang	Critères de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	50 %
2	Prix	50 %

10. Autres informations :

Le détail de la notation attribuée au titre du critère " Valeur technique de l'offre ", du critère de " Prix " est indiqué dans le règlement de consultation.

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Pour connaître les modalités d'obtention du DCE, de remise des offres, les modalités d'obtention de renseignements complémentaires, ainsi que les voies de recours, se référer au règlement de la consultation.



11. Date limite de réception des offres :

Lundi 7 juillet 2025 à 12h00

12. Date d'envoi de l'avis à la publication :

Jeudi 05 juin 2025

